



Extrait du procès-verbal des délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 2 septembre 2025

Envoyé en préfecture le 09/09/2025  
Reçu en préfecture le 09/09/2025  
Publié le   
ID : 068-216802009-20250902-28\_2025-DE

Conseillers élus : 15 Conseillers en exercice : 14  
Absence : 4  
Procuration : 1  
Date de convocation : 26/08/2025

Sous la présidence de M. Daniel DIETMANN, Maire  
Etaient présents : Mme Nathalie VERRIER, Adjointe, M. Pascal WIEDEMANN, Adjoint,  
Mmes, Nathalie DURAND, Mireille JOLY, Caroline KIGER,  
MM. Jean-Marie FLURY, Sébastien GENTZBITTEL, Brice GSCHWIND, Dominique RICHARD,  
Absents excusés : Mme Marie-Paule BINDA, MM. Jeremy GERBER (donne pouvoir à Mme  
Nathalie VERRIER), Nicolas HANS, Jean-Louis STANTINA

Délibération 28/2025

**Objet : Décision budgétaire modificative n°1**

Vu la délibération 27/2025 portant sur la demande à la CEA d'une subvention pour la signalisation horizontale Rues de l'Eglise, Vallée, croisement Saint-Léger et conformément au devis de Proximark pour un montant de 9 158, 64 € TTC,

Vu les compromis de vente de terrains communaux signés et la nécessité d'ouvrir des crédits au chapitre 024 -Produit des cessions d'immobilisations,

le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de prendre en compte les dépenses et recettes suivantes :

**Dépenses d'investissement**

Chapitre 21 : une augmentation de 9 200 €

Article 2152 : 9 200.00 € Nouveau montant : 10 850.00 €

**Recettes d'investissement**

Chapitre 024 : ouverture de crédits pour un montant de 1 000.00 €

Article 024 : 1 000.00 € Nouveau montant : 1 000.00€

Chapitre 13 : une augmentation de 2 000.00€

Article 1323 : 2 000.00 € Nouveau montant : 2 550.00 €

⇒ Sur-équilibre du budget en section d'investissement de 49 624.41 €

Certifié exécutoire

Manspach, le 09.09.2025

Le Maire,

Daniel DIETMANN

Suivent les signatures au registre

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Daniel DIETMANN